

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre d'Administrateurs :

- en exercice..... 13
- présents 12
- absents 01
- votants..... 12
- procurations..... 00

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte tenu de sa télétransmission en Préfecture le :

et de sa publication le :

Le Président,
Roland DAVIET.

04 MARS 2024
23 FEV. 2024



Le 19 février 2024 à 17h30, le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune d'EPAGNY METZ-TESSY, dûment convoqué le 12 février 2024 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Président.

PRESENTS : Roland DAVIET, Laurence BACINO, Marie-Thérèse BOUKOUYA, Gérard CAVALLI, Martine COUTAZ, Juliette LAZZERINI, Corinne MASSE, Alain BILLAULT, Christiane GEOFFROY, Michèle RIZZANTE, Jean-Paul SADOUX, Stéphanie VEREL

ABSENTS : Catherine BRISFER

Mme Michèle RIZZANTE a été désignée secrétaire de séance.

- O B J E T -

2024/03 Approbation du Compte Administratif 2023

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1, L2313 et L.2321 ;

VU la délibération n° 2023/04 en date du 27 mars 2023 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2023 ;

VU la délibération n° 2023/13 en date du 27 novembre 2023 approuvant la décision modificative n° 1 ;

VU la délibération n°2024/02 en date du 19 février 2024 approuvant le compte de gestion 2023 ;

Monsieur Le Président présente le projet de Compte Administratif pour l'année 2023 contenu dans la note de présentation jointe. Les données annuelles de ce document sont strictement identiques à celles figurant sur le Compte de Gestion précédemment adopté.

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du Compte Administratif présenté par le Maire après transmission du Compte de Gestion par le comptable du Trésor Public, au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, le vote devant intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Après avoir entendu cet exposé, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le Compte Administratif 2023 joint en annexe, arrêté comme suit :

En section de fonctionnement :

=> Dépenses réalisées : 193 374,79 €

=> Recettes réalisées : 161 510 €

Résultat de l'exercice : 11 946,20 €

Monsieur le Président demande au Conseil Municipal d'élire son représentant pour le vote du Compte Administratif.

Madame Laurence BACINO, vice-Présidente, est élue à l'unanimité.

Monsieur le Président sort de la salle pour permettre au Conseil d'Administration, sous la présidence de Madame Laurence BACINO, de procéder à l'approbation du Compte Administratif du budget principal présenté pour l'exercice 2023, qui n'appelle ni remarques ni observations de sa part.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,



Roland DAVIET.

La secrétaire de séance,

Michèle RIZZANTE

Centre Communal d'Action Sociale
Compte Administratif (C.A)

Exercice 2023

Article Nat. (Code / Libellé)	2022	2023		
	Réalisé	Budget	réalisé	Solde
Dépense				
011 - Charges à caractère général	42 786,48 €	51 610,00 €	47 998,48 €	3 611,52 €
60623 - Alimentation	- €	50,00 €	28,08 €	21,92 €
60632 - Fournitures de petit équipement	- €	200,00 €	- €	200,00 €
6068 - Autres matières et fournitures	7 162,30 €	10 000,00 €	8 321,70 €	1 678,30 €
6132 - Locations immobilières	1 001,04 €	- €	- €	- €
6182 - Documentation générale et	354,94 €	400,00 €	357,52 €	42,48 €
6188 - Autres frais divers	122,00 €	300,00 €	164,41 €	135,59 €
6226 - Honoraires	- €	250,00 €	292,00 €	- 42,00 €
6228 - Divers	- €	- €	152,00 €	- 152,00 €
6232 - Fêtes et cérémonies	4 625,25 €	6 000,00 €	5 229,67 €	770,33 €
6238 - Divers	270,00 €	750,00 €	54,23 €	695,77 €
6257 - Réceptions	22 350,37 €	25 460,00 €	25 231,08 €	228,92 €
6261 - Frais d'affranchissement	812,46 €	1 000,00 €	975,78 €	24,22 €
62871 - à la collectivité de rattachement	6 088,12 €	7 200,00 €	7 192,01 €	7,99 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	141 706,52 €	140 000,00 €	139 275,59 €	724,41 €
6218 - Autre personnel extérieur	141 706,52 €	140 000,00 €	139 275,59 €	724,41 €
65 - Autres charges de gestion courante	10 219,71 €	12 200,99 €	6 100,72 €	6 100,27 €
6518 - Autres	- €	100,00 €	93,32 €	6,68 €
6535 - Formation	- €	100,00 €	- €	100,00 €
6561 - Secours d'urgence	1 134,18 €	- €	- €	- €
6562 - Aides	6 035,53 €	8 000,99 €	3 807,40 €	4 193,59 €
6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit	3 050,00 €	4 000,00 €	2 200,00 €	1 800,00 €
TOTAL	194 712,71 €	203 810,99 €	193 374,79 €	10 436,20 €

Recette				
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	43 810,99 €	- €	43 810,99 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	43 810,99 €	- €	43 810,99 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €	- €	560,00 €	- 560,00 €

7088 - Autres produits d'activités annexes	- €	- €	560,00 €	- 560,00 €
74 - Dotations et participations	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	- €
7474 - Communes	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	- €
75 - Autres produits de gestion courante	500,52 €	- €	- €	- €
752 - Revenus des immeubles	369,69 €	- €	- €	- €
758 - Produits divers de gestion courante	130,83 €	- €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	950,00 €	- 950,00 €
7713 - Libéralités reçues	- €	- €	950,00 €	- 950,00 €
TOTAL	160 500,52 €	203 810,99 €	161 510,00 €	42 300,99 €

Résultats

Budget Principal	Pour approbation		Pour rappel
	BP	Réalisé	2022
Les dépenses	203 810,99	193 374,79	194 712,71 €
Les recettes	203 810,99	161 510,00	160 500,52 €
Résultat N		- 31 864,79	- 34 212,19 €
Résultat N-1		43 810,99	78 023,18 €
Résultat définitif	11 946,20	11 946,20	43 810,99

-73%

Résultat à reporter sur le budget 2024		Rappel résultats reportés sur 2023
002- Recettes de fonctionnement	11 946,20 €	43 810,99 €
TOTAL	11 946,20	43 810,99